

RÈGLEMENT DU TRAIL DE LA HASEL 2025

Condition d'admission

Pour s'inscrire à l'une des épreuves du Trail de la Hasel, les concurrents doivent être impérativement :

- Nés en 2005 et avant pour la course des **Géants** de 32km
- Nés en 2007 et avant pour la course de la **Cascade** de 16km.
- Nés en 2009 et avant pour la course du **Klintz** de 9km.
- Sur la marche nordique, les mineurs sont autorisés s'ils sont accompagnés.
- Nés de 2010 à 2013 pour la course enfants U14-U16 sur un parcours de 2800m.
- Nés de 2014 à 2015 pour la course enfants U12 sur un parcours de 1500m.
- Nés de 2016 à 2018 pour la course enfants U10 sur un parcours de 580m.

Les inscriptions

Elles sont ouvertes à partir du 15 février 2025.

Inscription et paiement uniquement par internet sur sporkrono.fr pour les courses des **Géants**, de la **Cascade** et du **Klintz**.

Possibilité de s'inscrire sur place aux courses enfants ainsi qu'à la marche nordique (dans la limite des places disponibles)

Votre inscription ne sera validée que si vous avez présenté lors de votre inscription :

Une licence FFA , Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running en cours de validité le jour de la manifestation sportive.

Ou, pour les majeurs, une attestation de parcours prévention santé datant de moins de 3 mois à la date de la course : <https://pps.athle.fr/>

Pour tous les coureurs mineurs, une autorisation parentale est obligatoire , ainsi qu'une attestation de santé.

(Depuis le 7 mai 2021, les sportifs mineurs sont dispensés de certificat médical sous réserve que leur responsable légal ait complété une attestation de santé qui stipule qu'ils ont renseigné le questionnaire de santé <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824> et sous réserve que l'issue du questionnaire n'implique pas la consultation d'un médecin)

Le nombre de concurrents est limité :

- 200 participants sur le parcours des **Géants** de 32km
- 430 participants sur le parcours de la **Cascade** de 16km
- 200 participants sur le parcours du **Klintz** de 9km
- 50 participants à la **marche nordique** (parcours du Klintz)

Tarifs :

- Les **Géants** : 29€ avant le 25 mai 2025 à minuit, puis 34€,
- La **Cascade** : 18€ avant le 25 mai 2025 à minuit, puis 21€,
- Le **Klintz** : 14€ avant le 25 mai 2025 à minuit, puis 17€,
- Pour la **marche nordique** : 12€ avant le 25 mai 2025 à minuit, puis 14€,
- Pour les **courses enfants** : 4€, puis 5€ sur place.
- Réduction de 10% à partir de 6 personnes.

Les inscriptions seront closes jeudi 12 juin 2025 à minuit ou dès que ces quotas auront été atteints.

ATTENTION : Votre inscription signifie que vous acceptez les termes du présent règlement. Elle ne sera validée que lorsque le paiement aura été validé.

Informations importantes

L'utilisation d'écouteurs et de bâtons (sauf sur l'épreuve de marche nordique bien sûr) est interdite.

La présence d'un chien ou d'un suiveur en VTT est également interdite.

Afin de réduire l'impact de la course, veillez à :

- Ne jamais rien jeter au sol
- Respecter la faune et la flore

Si nous constatons un non-respect de ces règles, le coureur sera immédiatement disqualifié.

Annulation d'inscription

Toute demande d'annulation d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un certificat médical, et est envoyée avant le 12 juin (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : Nathalie IUNG, 14 rue des Acacias, 67280 URMATT

Ou par mail avant le 13 juin à l'adresse : contact@traildelahasel.fr

Le comité d'organisation s'engage à rembourser 80% des frais d'inscription dans ce cas.

ANNULATION de l'événement

Si un événement quel qu'il soit oblige l'organisation à annuler l'événement.

Le comité d'organisation s'engage à rembourser au minimum 80% des frais d'inscription. Les 20% restants permettraient le cas échéant de couvrir une partie des frais encourus.

Les dossards

Remise des dossards à la salle polyvalente d'Oberhaslach, le jour des épreuves à partir de 12h30

Ils doivent être entièrement visibles, à l'avant, tout au long du parcours, sous peine de disqualification. Des épingles sont à votre disposition.

Départ des courses

Le départ est situé à l'arrière de la salle polyvalente d'Oberhaslach de l'autre côté de la Hasel.

Le départ des **Géants** se fera en marchant en convoi à 14h15 jusqu'au point de départ. Le vrai départ sera alors donné à 14h30.

Les horaires :

- 14h30 : Départ de la course des **Géants** sur le parcours de 32km
- 15h30 : Départ de la course de la **Cascade** sur le parcours de 16km
- 16h00 : Départ de la course du **Klantz** sur le parcours de 9km
- 16h15 : Départ marche nordique sur 9km
- 18h15 : Départ course enfants U10 sur 580m
- 18h30 : Départ course enfants U12 sur 1 500m
- 18h45 : Départ course enfants U14 et U16 sur 2 800m

Minimum 15 minutes avant chaque départ, les concurrents se rendent dans le sas de départ pour :

- L'enregistrement de leur dossard, la vérification du matériel emporté (voir SECURITE, ci-dessous),
- Le briefing et les consignes de dernières minutes.

Arrivée

L'arrivée se situe au même endroit que le départ.

Un ravitaillement vous y attend pour recharger les batteries.

La restauration commence à partir de 17h30 au niveau de la salle polyvalente.

Sécurité

L'épreuve des **Géants** est courue en semi-auto-suffisance.

De ce fait, les concurrents devront se munir :

- D'une réserve alimentaire (barres énergétiques ou de gels de leur choix),
- D'un minimum de 0,5l d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau...),
- D'un gobelet (plus de gobelets sur les ravitaillements),
- D'une couverture de survie de taille adulte.

Un contrôle des sacs sera effectué.

Pour l'épreuve de la **Cascade**, il est obligatoire de se munir d'un gobelet (plus de gobelet sur les ravitaillements).

Pour les autres épreuves, aucun équipement est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité sur la course des **Géants**, des barrières horaires à respecter sont mises en place aux 6ème et 22ème km pour une vitesse mini de 5,5km.

Les dossards seront retirés aux personnes qui dépasseront ces deux barrières horaires. Elles seront ensuite rapatriées à l'arrivée.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

L'heure limite d'arrivée à Oberhaslach est fixée à 20h30. Toute personne arrivée hors délai ne sera pas classée.

Pour les autres épreuves, il n'y a pas de barrière horaire.

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont en liaison radio avec le PC de la course. Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au PC course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Il appartient à un coureur en difficulté ou blessé de faire appel aux secours :

- En se présentant à un poste de secours
- En appelant le PC course
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

En cas d'abandon, les coureurs doivent avertir le point de contrôle le plus proche et IMPERATIVEMENT remettre leur dossard au PC course à l'arrivée (afin d'éviter des recherches inutiles). Une petite contrainte pour vous, un grand soulagement pour nous !

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours ou les barrières horaires.

Les récompenses

Les concurrents de toutes les épreuves à l'exemption des courses enfants se verront remettre :

- Un bon pour une tarte flambée
- Un souvenir de la course

Pour chaque épreuve, un classement individuel sera établi, sauf pour la marche nordique et les courses U10 et U12, où il n'y aura ni classement, ni chronométrage.

Tous les enfants seront récompensés à l'arrivée.

Des récompenses sont également prévues pour les podiums. Des lots seront remis aux 3 premiers hommes et femmes du classement général des trois courses, ainsi qu'aux vainqueurs des différentes catégories d'âge.

La remise des prix aura lieu vers 19h30, suivant les conditions météo, soit sur le bord de la Hasel, soit dans la salle polyvalente.

La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

Assurances

Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile, auprès du Crédit Mutuel, pour couvrir sa propre responsabilité civile, celle de ses préposés et celle des participants.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque participant d'être couvert par une assurance personnelle ou Individuelle Accidents.

Droits à l'image

En votre qualité de participant, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou partie, exploiter, les images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation au trail de la Hasel, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10 ans.

Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en précisant le motif, votre nom, prénom et adresse.

La CNIL et Internet

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en précisant le motif, votre nom, prénom et adresse.